



Un partenaire de confiance pour les territoires

La Foncière des Pyrénées est une S.A.S., filiale de la SEM ARAC Occitanie.

Notre statut privé nous confère l'agilité et la proximité au service des stations des Pyrénées.

Notre actionariat vous garantit l'efficacité économique et l'engagement au service de l'intérêt général.

La Foncière travaille en synergie et de manière durable avec ses partenaires, en prenant en compte les enjeux de chaque projet dans son environnement.

LES ACTIONNAIRES DE LA FONCIÈRE DES PYRÉNÉES

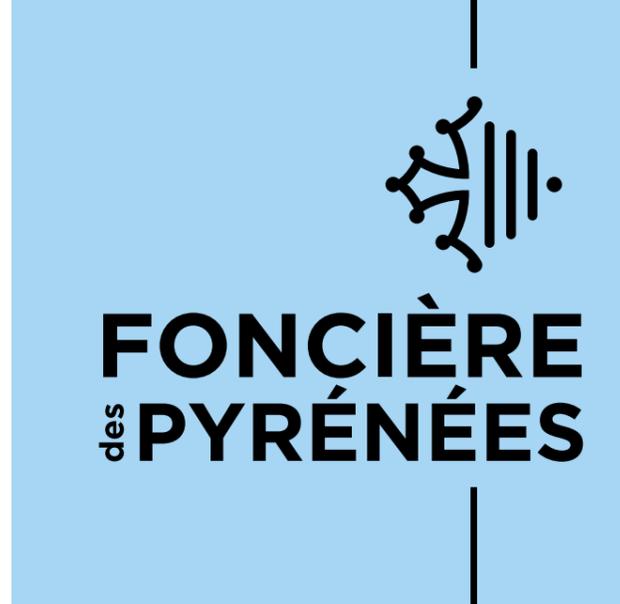


NOUS CONTACTER / CANDIDATER

Stéphane LEROY-THERVILLE

Représentant de la Foncière des Pyrénées
stephane.leroy-therville@arac-occitanie.fr

Crédits photos : Morgane Beaugé • Paul Quintana • Rémi Ferodet • Patrice Thebault, CRTL Occitanie • ARAC Occitanie



ENGAGÉE POUR L'ATTRACTIVITÉ DURABLE DE NOS MONTAGNES



Un opérateur dédié à la redynamisation de l'offre d'hébergement dans les Pyrénées

Dans un contexte de revitalisation des territoires de montagne, la Foncière des Pyrénées a été créée en juillet 2021 pour investir dans des projets liés à l'hébergement touristique dans les Pyrénées.



Engagés



Nous sommes engagés à vos côtés pour :

- **INVESTIR** dans la création ou la rénovation de résidences de tourisme, hôtels, auberges de jeunesse « nouvelle génération » dans les Pyrénées.
- **PARTICIPER** à la mutation et au renforcement de l'attractivité des stations de montagne.

La Foncière des Pyrénées mobilisée pour une « Montagne 4 saisons »

Les Pyrénées ont vocation à devenir de plus en plus attractives tout au long de l'année. Cela passe notamment par le développement d'hébergements de qualité et la création de projets innovants.

L'action de la Foncière des Pyrénées s'inscrit dans le Plan « Montagnes d'Occitanie 2025, Terres de vie » de la Région Occitanie, qui vise à améliorer l'offre touristique des Pyrénées.

LA TYPOLOGIE DES PROJETS ÉLIGIBLES

Les projets de création ou de rénovation éligibles concernent des hébergements touristiques marchands moyen/haut de gamme tels que résidences de tourisme et hôtels, auberges de jeunesse nouvelle génération, hébergements liés au thermalisme.

CRITÈRES DE SÉLECTION



Implantation dans un environnement économique et touristique favorable ou en mutation, notamment qualité des aménagements urbains de la commune d'implantation et diversification des activités au-delà de la saison hivernale.



Mobilisation des acteurs locaux dans une stratégie touristique en adéquation avec les objectifs régionaux et la stratégie de développement de la Compagnie des Pyrénées.



Impact économique positif et retombées sociales favorables.



Qualité technique et d'usage, performances environnementale et énergétique.

